

CIRE HYDRODILUABLE

Cire de protection incolore en phase aqueuse.



DESTINATION

Intérieur.

Sur surfaces verticales. Dans toutes les pièces d'habitation.

Subjectiles : Sur la Peinture à la Chaux Effet Ferré, Lissé et Enduit Romain.

QUALITÉS DOMINANTES

- Bel aspect ciré.
- Protège les revêtements à base de chaux.
- Peut être recouvert facilement lors d'un changement de décor.

MISE EN ŒUVRE

Respecter le D.T.U. 59-1

Les supports doivent être sains, secs, dépoussiérés, cohérents et très propres.

Il est indispensable d'attendre que la chaux soit sèche à coeur (24h minimum).

Revêtements minéraux secs et propres : Le support à protéger doit être impérativement sec à coeur.

Matériel d'application : S'applique soit au plateau inox soit au rouleau microfibre neuf 10mm et au plateau inox.

APPLICATION

Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

Après complet séchage du produit à protéger, appliquez une couche de Cire Hydrodiluable à l'aide d'un plateau inox en prenant soin de travailler par petites surfaces avec des gestes souples et arrondis.

La dépose de la cire peut également se faire à l'aide d'un rouleau microfibre neuf 10mm. Déposez le produit avec le rouleau de manière aléatoire par zone de 30cm² et tirez la cire avec le plateau inox le plus uniformément possible. Travaillez par pan de mur complet, ne pas faire d'arrêt linéaire. Laissez sécher environ 24h (dans des conditions normales de température et d'hygrométrie).

La Cire Hydrodiluable ne se lustre pas après séchage.

Attention, l'application de la cire fonce légèrement la teinte d'origine. Attendre le séchage complet pour juger du résultat final.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Aspect : Ciré.

Rendement : 15 à 20m²/L selon la porosité du support.

Séchage : Env. 24h.

Extrait sec : 35% en poids, 34% en volume.

Densité : 1,01g/cm³.

Nettoyage des outils : À l'eau.

Conditionnement : 1L et 2.5L.

Conservation : 1 an en emballage d'origine non entamé. Stockez à l'abri du gel.

PRÉCAUTIONS

Appliquez entre +5°C et +30°C. Veuillez ne pas appliquer par humidité relative supérieure à 75%.

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

Classification AFNOR : Famille I - Classe 7b2.

COV⁽¹⁾ : Valeur limite UE de ce produit (cat A/I) : 200g/L pour 2010.
Ce produit contient max. 15g/L COV à l'emploi.

Sécurité : Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), conforme à la législation en vigueur.

⁽¹⁾ Composés Organiques Volatils : directive 2004/42/CE.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur l'échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).